

Crues et inondations

Description

Les pluies intenses apportent sur une courte durée (d'une heure à une journée) une quantité d'eau très importante. Cette quantité peut égaler celle reçue habituellement en un mois (normale mensuelle) ou en plusieurs mois. Les fortes précipitations peuvent résulter de plusieurs phénomènes météorologiques :

- des orages violents et stationnaires
- une succession d'orages localisés
- une perturbation associée à des pluies étendues

Les pluies en ruisselant et se concentrant dans les cours d'eau peuvent causer des inondations. L'inondation peut être due à une montée lente des eaux en région de plaine, à la formation rapide de crues torrentielles ou au ruissellement pluvial. Les pluies intenses peuvent provoquer des crues-éclair dévastatrices. Au contraire, il se peut qu'il ne pleuve plus mais que le cours d'eau sorte néanmoins de son lit ; c'est en particulier le cas des cours d'eau dit « à crue lente ». Les inondations de grande ampleur résultent généralement de pluies intenses persistantes

Zones menacées : carte « crues et inondations »

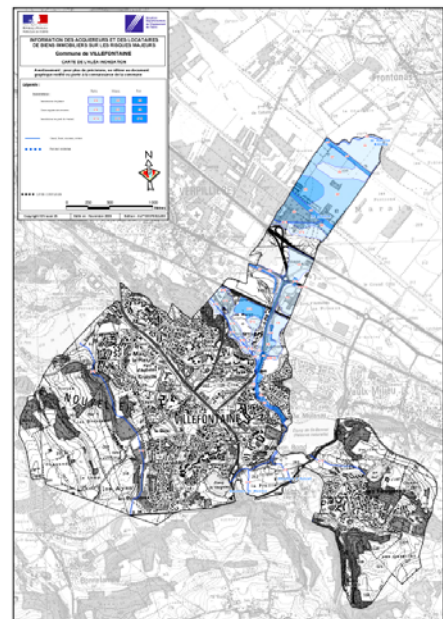
Les crues et inondations concernent la Vallée de la Bourbre, le ruisseau de l'Aillat et le Vallon du Layet. (cf. carte lien vers la carte)

Les secteurs impactés sont :

- les axes routiers et l'accès à la bretelle d'autoroute
- les habitations du quartier du Pont
- une partie du parc technologique, le centre technique de la CAPI
- les abords de la déchèterie et la fonderie de l'Isère.
- Le pré Lichat avec quelques habitations de l'allée des Aulnes
-

Etablissement Recevant du Public menacés :

- Everhôtel
- Hôtel Mercure
- Chambre de commerce et de l'industrie



Les bons réflexes en cas de crue et inondation

Avant

- **Renseignez vous auprès des dispositifs de surveillance des crues**
- Mettre au sec les meubles, objets précieux, papiers personnels, factures..., produits dangereux et polluants
- Eviter de téléphoner pour libérer les lignes pour les secours
- Identifier les coupures de gaz et d'électricité, les conduites d'eau usée

- Obturer les entrées d'eau : portes, soupiraux, évents
- Amarrer les cuves, etc.
- Repérer les stationnements hors zone inondable
- Prévoir les équipements minimum : radio à piles, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures ...
- Prévoir les moyens d'évacuation

Pendant

- S'informer de la montée des eaux et du niveau de vigilance auprès des dispositifs de surveillance des crues
- Ecoutez la radio :
Radio France bleu Isère à Villefontaine : 101.8
Radio France Inter à Villefontaine : 99.8 ou 101.1
- Se réfugier en un point haut préalablement repéré

Dès l'alerte :

- Couper le courant électrique, le gaz
- Aller sur les points hauts préalablement repérés (étages, collines)
- N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités (Mairie, pompiers, préfecture) ou si vous y êtes forcés
- Ne pas tenter de rejoindre les proches ou d'aller les chercher
- Ne pas s'engager sur une route inondée (à pieds, ou ne voiture) : lors des inondations du Sud-est des dix dernières années, plus du tiers des victimes étaient des automobilistes surpris par la crue.

Après

- Respecter les consignes
- Informer les autorités de tout danger
- Si cela est possible, dégager les voies qui pourraient encombrer le passage des véhicules
- Aider les personnes sinistrées de votre entourage
- Ouvrez portes et fenêtres pour permettre l'évacuation de l'eau et le séchage.
- Désinfectez à l'eau de javel
- Chauffer dès que possible

Se renseigner auprès des dispositifs de surveillance des crues

<http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr>